



«Course de la Lagune»

St Cyprien 9 octobre 2010

Ouvert à tous (Adultes / Enfants)
06.22.28.29.70

RDV
Grand Stade
Les Capellans

Retrait des dossards de 14h à 16h30 le samedi 9 octobre.

Types / catégorie	Briefing	Départ	Tarif Avant le 6 octobre	Tarif après le 6 octobre
Courses enfants 1997 / 2001	15h00	15h15	2€	2€
10 kms (à partir de Cadet) 20 kms (à partir de Junior)	16h15	16h30	12€	15€

Le coût de l'inscription comprend :

TARIF ENFANT : course + goûter + diplôme

TARIF 10 ET 20 KMS :

- Inscription à la course
- T-shirt technique
- Ravitaillement
- Un ticket de tombola
- Soins Ostéopathie, réflexologie
- Un repas Pasta-party / Animation - 19h

Consultez le parcours sur le site internet :

www.natation-triathlon-aquasportsaintcyprien.fr

- Parcours 10 kms plat : départ et arrivée Grand Stade
- Ravitaillement (liquide et solide) : 2,5 et 5 kms
- Vestiaires et douches sur site

TOMBOLA :

- Un abonnement annuel musculation Grand Stade
- Un abonnement fitness
- T-shirt USAP dédicacé
- Séances ostéopathie
- Séances réflexologie
- Séances Powerplate
- Soins au SPA du Mas

BY TERRAKE (Golf St-Cyprien)

RÉSULTATS ET REMISE DES RÉCOMPENSES (valeur 3000€) :

- Course «La Lagune»
- Challenge «St Cyp tour 66»

à partir de 19h30 pendant la Pasta-party

Coût d'inscription accompagnateur Pasta Party : 5€ (Voir bulletin d'inscription)



" ST CYP TOUR 66 "

Course du 9 octobre 2010

RÈGLEMENT

- La compétition se déroulera conformément au règlement sportif FFA
- Les concurrents doivent connaître la RGF et respecter les instructions des officielles.
- Les non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.
- Une majoration financière vous sera demandée pour une inscription le jour de la course et inscription sous réserve des places disponibles.
- Les inscriptions incomplètes ne seront pas enregistrées,
- Pas d'inscription par tel, fax ou par mail.
- Il sera fourni à chaque athlète un dossard qui devra être fixé sur la poitrine avec quatre épingles.
- La manifestation est couverte par une assurance FFA multipérils individuelle accident et RC pour les licenciés et non licenciés.
- Seuls les accidents dus à un manquement de l'organisation seront considérés.
- Les organisateurs ne pourront être tenus responsables : des incidents, vols, dégâts, pouvant survenir aux équipements matériels, voitures, objets personnels appartenant aux concurrents ou accompagnateurs.
- En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation, dans ce cas, les droits d'inscriptions seront remboursés que partiellement après paiement déduction des frais d'organisation.
- Le déroulement horaire pourra être modifié selon les aléas et contraintes d'organisation.
- Chronométrage manuel / temps à l'arrivée.
- En cas d'absence à la cérémonie, aucune récompense ne pourra être réclamée.